



Département
de la Vendée

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 085-218501096-20231211-2023DECDEL33-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 5 décembre 2023
Séance du Conseil Municipal : 11 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD (sauf aux délibérations 41 à 43) - Estelle SIAUDEAU - Roger BRIAND (sauf à la délibération 38) - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD - Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU - Karine LOIZEAU - Marietta BOONEFAES - Jean-Marie RAUTUREAU - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY - Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM (sauf aux délibérations 41 à 43) - Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU - Etienne BLANCHARD- Patricia CRAVIC

Excusés : Véronique BESSE donne pouvoir à Christophe HOGARD
Fanny GIRARD donne pouvoir à Karine LOIZEAU
Julie MARIEL-GODARD donne pouvoir à Aurélie PAQUEREAU
Lilian BOSSARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
32 à la délibération 38
31 aux délibérations 41 à 43
Nombre de conseillers présents : 29
28 à la délibération 38
27 aux délibérations 41 à 43
Nombre de conseillers votants : 32
31 aux délibérations 38
30 aux délibérations 41 à 43

Secrétaire de séance : Marietta BOONEFAES

33- CESSION D'UNE PORTION D'ESPACE PUBLIC SISE RUE DU GUICHET AU PROFIT DE RIVERAINS

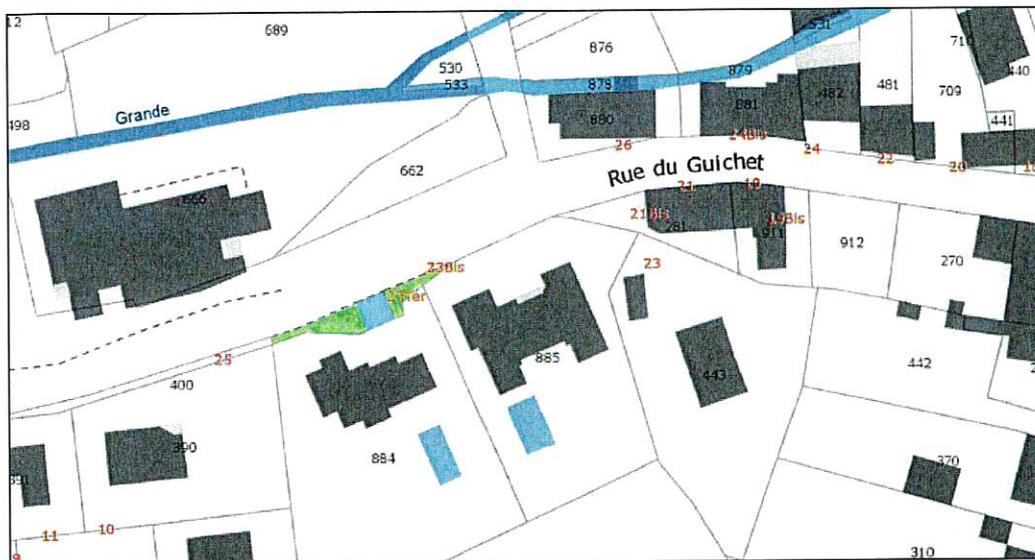
Par délibération n°21 du 25 septembre 2023, le Conseil municipal a constaté la désaffectation d'une portion d'espace public située rue du Guichet et a prononcé son déclassement.

La vente de cette portion d'espace public intervient dans le cadre de la vente d'un ancien bassin pour M. et Mme Julien THIEFFRY et dans le cadre d'un futur alignement de voirie pour M. Sébastien COUTAND et Mme Mila CATIC.

Cette portion d'espace public va prochainement faire l'objet d'un découpage parcellaire afin d'identifier la surface totale à céder, étant précisé que les frais de géomètre seront à la charge de la ville.

Cette transaction est proposée au prix de 15 €/ m² en sus les frais de notaire à la charge des acquéreurs.

Le Conseil municipal est amené à se prononcer sur cette cession.



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget principal 2023,

Vu la délibération n°21 du 25 septembre 2023 relative à la désaffectation et déclassement d'une portion d'espace public sis rue du Guichet en vue de ventes futures,

Vu l'avis du service du Domaine du 15 novembre 2023 ci-annexé,

Considérant que cette portion d'espace public n'est pas à l'usage du public et qu'elle nécessite des frais d'aménagement,

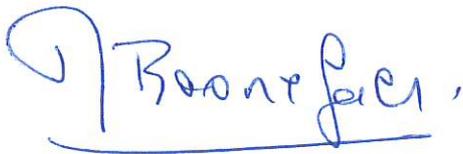
Vu l'avis favorable de la commission Aménagement de la Ville et Grands Travaux du 28 novembre 2023,

Vu le rapport de Maryvonne GUERIN,

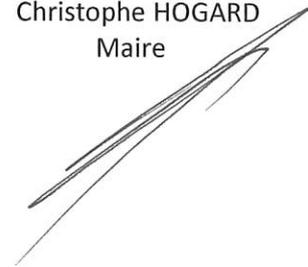
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ (5 abstentions : Julie MARIEL-GODARD, Joseph LIARD, Aurélie PAQUEREAU, Etienne BLANCHARD, Patricia CRAVIC) :

- décide de céder aux propriétaires attenants sus nommés la portion d'espace public sise rue du Guichet dont la surface est à définir par un géomètre au prix de 15 €/m², en sus les frais de notaire à la charge des acquéreurs,
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- précise que la recette sera imputée au compte 775 du budget principal.

Marietta BOONEFAES
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 18 DEC. 2023

Publié électroniquement le : 18 DEC. 2023